

Les Cahiers *du patrimoine naturel*



Le Pays montmorillonais



LANDES

ÉTANGS, MARES & TOURBIÈRES

FORÊTS

RIVIÈRES & RUISSEAUX

PELOUSES SÈCHES

PLAINES D'ÉLEVAGE & BOCAGES



Sommaire

Présentation du Pays.....	3
Landes.....	4
Étangs, mares et tourbières.....	5
Forêts.....	6
Rivières et ruisseaux.....	7
Pelouses sèches.....	8
Plaines d'élevage et bocages.....	9
Zones d'intérêt majeur.....	10
Enjeux sur le territoire.....	12
Espèces patrimoniales.....	14
Conclusion générale.....	15

Depuis plus de 40 ans, les naturalistes parcourent le département dans ses moindres recoins pour en dresser l'inventaire du patrimoine naturel.

Afin de valoriser l'importante collection de données récoltées au fil de leurs différentes missions, Vienne Nature, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, a décidé de publier un bilan des connaissances pour chaque pays du département sous la forme de Cahiers du patrimoine naturel.

Cette synthèse se veut un outil pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans la gestion durable du territoire et a aussi pour but de sensibiliser élus et grand public qui sont responsables de la conservation d'espaces et d'espèces phares du département.

Le CR-Rom joint contient (au format PDF), le cahier, la liste complète et détaillée des espèces patrimoniales, l'ensemble des textes réglementaires ainsi que les fiches descriptives des différents sites qui présentent un intérêt patrimonial sur le Pays.



Présentation du Pays



Confiné au sud-est du département de la Vienne, le Pays montmorillonnais se compose de deux grandes entités paysagères : les brandes du Poitou au nord d'une ligne reliant l'Isle-Jourdain à Montmorillon et les terres froides au sud.

QUELQUES REPÈRES

Superficie du pays : 172 929 ha

Boisements : 12 % avec 21 150 ha

Cultures : 59 % avec 102 600 ha

Prairies : 26 % avec 45 590 ha

Habitants : 34 569 habitants en 2006

Densité : environ 20 hab/km²

source : Corine Land Cover 2006, IAAT, 2009

Ces deux entités font la particularité du pays puisque c'est lui qui recèle la plus grande surface de landes dans le département de la Vienne avec le terrain militaire de Montmorillon et les Grandes Brandes de Lussac soit près de 3 000 ha. Les prairies, souvent bocagères dans le sud du montmorillonnais, occupent 26 % du territoire et abritent encore des haies appréciées par de nombreuses espèces patrimoniales.

Les grandes rivières qui entaillent le pays du sud au nord (Vienne, Gartempe, Anglin, Salleron, Benaize...) sont alimentées par un chevelu hydrographique très dense permettant le maintien d'espèces

hautement symboliques comme l'Écrevisse à pattes blanches ou le Sonneur à ventre jaune.

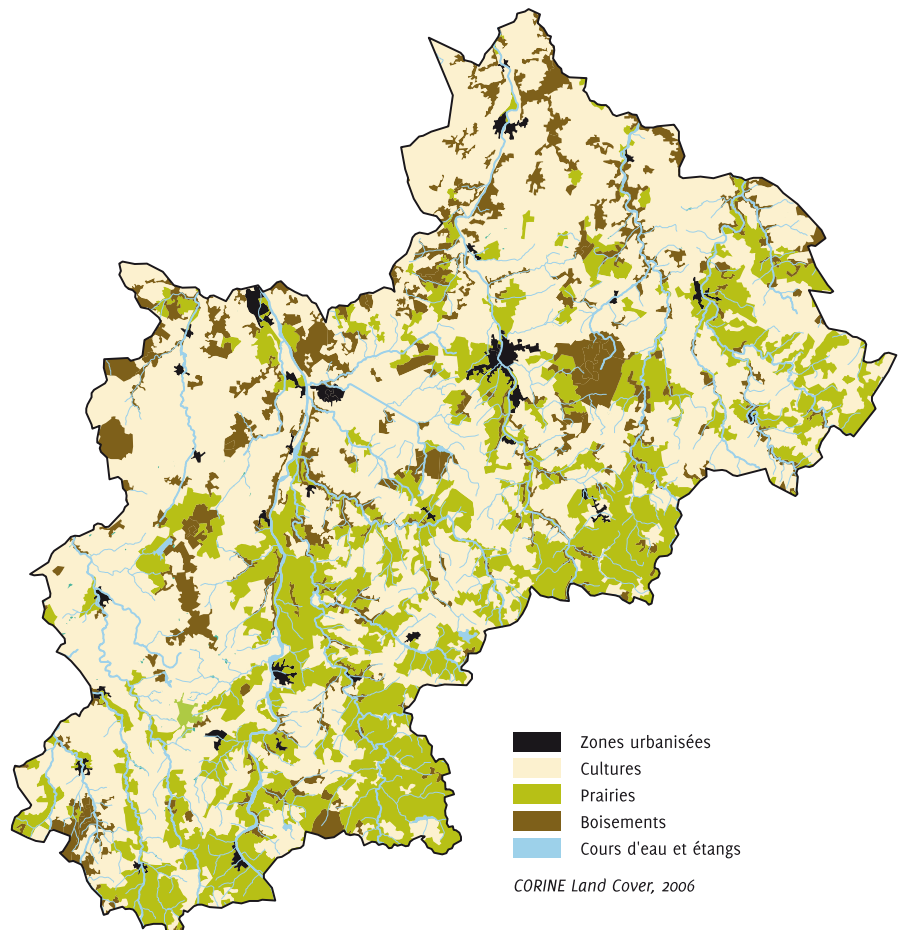
De plus, la densité des quelques 3 200 mares et 925 étangs est une des plus importantes du département et constitue des milieux de vie favorables pour les espèces inféodées aux zones humides.

Tous ces habitats, qui bénéficient d'une qualité biologique encore acceptable et d'une faible densité de population humaine, font du Pays montmorillonnais un réservoir majeur pour la biodiversité départementale.

Liste des 47 communes qui constituent le Pays

Adriers	Millac
Antigny	Montmorillon
Asnières-sur-Blour	Moulismes
Availles-Limouzine	Moussac
Béthines	Mouterre-sur-Blourde
Bouresse	Nalliers
Bourg-Archambault	Nérignac
Brigueil-le-Chantre	Persac
Civaux	Pindray
Coulonges	Plaisance
Goux	Pressac
Haims	Queaux
Jouhet	Saint-Germain
Journet	Saint-Laurent-de-Jourdes
L'Isle-Jourdain	Saint-Léomer
La Trimouille	Saint-Martin-l'Ars
Lathus-Saint-Rémy	Saint-Savin
Le Vigeant	Saulgé
Lhommaizé	Sillars
Liglet	Thollet
Luchapt	Usson-du-Poitou
Lussac-les-Châteaux	Verrières
Mauprévoir	Villemort
Mazerolles	

Occupation des sols du Pays montmorillonnais





En très forte régression, les landes sont pourtant l'habitat caractéristique et original du département. Elles abritent toujours des espèces parmi les plus rares de la Vienne.

Avec près de 3 000 hectares répartis sur 59 sites, le Pays montmorillonnais est, de tout le département, le secteur le plus riche en landes.

Ces formations arbustives comptent parmi les milieux naturels les plus singuliers : étape transitoire avant un stade forestier, la lande est essentiellement composée de quelques espèces végétales qui constituent sa structure particulière de fourrés inextricables.

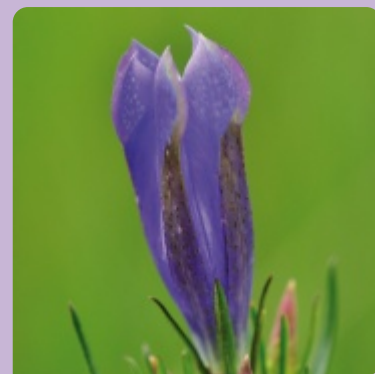
En fonction du degré d'hygrométrie qui caractérise le substrat, on parle de landes sèches ou de landes humides et chaque type présente un cortège floristique qui lui est propre.

La flore des landes est constituée d'un panel commun à tous les degrés d'humidité du sol : Bruyère à balais dans la majorité des cas, accompagnée de diverses autres Éricacées et Fabacées (ajoncs, genêts...). On trouve également, dans les landes les plus sèches, la Bruyère cendrée, et dans les plus humides, la Bruyère à quatre angles, mais certaines plantes, parmi les plus rares du département, sont également caractéristiques de ces milieux.

Par leur superficie, les landes du terrain militaire de Montmorillon sont un joyau en la matière. Mosaïques de landes sèches et de landes humides, elles accueillent le très rare Glaïeul d'Illyrie (protégé en Poitou-Charentes) dans les parties les plus sèches et la Gentiane pneumonanthe dans les layons humides.

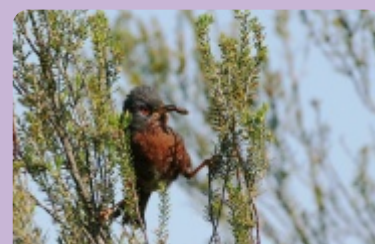
La faune n'est pas en reste avec de belles populations de Fauvette pitchou et le serpent le plus rare de la Vienne : la Coronelle lisse !

À une vingtaine de kilomètres à l'ouest, les Grandes Brandes de Lussac-les-Châteaux s'étendent sur environ 200 hectares parmi lesquels 600 mares issues de l'extraction de pierres meulières sont établies. Ces dépressions se sont chargées en eau et constituent un réseau idéal pour le maintien d'espèces phares du département : Triton crêté, ici à la limite sud de son aire de répartition, et deux libellules, la Leucorrhine à gros thorax et Cordulie à taches jaunes. On se croirait, à s'y méprendre, sur la réserve naturelle du Pinail !



Gentiane pneumonanthe

Également appelée Gentiane des marais, cette jolie plante d'un bleu violet atteint 50 cm. Liée aux zones humides en général et aux landes humides en particulier, dans lesquelles elle fleurit de juillet à septembre, elle est soumise à la régression de son milieu de vie ; c'est pourquoi elle est inscrite sur la liste rouge des plantes menacées du Poitou-Charentes. Elle est également l'hôte des chenilles de l'Azuré des mouillères, un des papillons les plus rares de la région et dont la présence sur les Landes de Sainte-Marie avait été mise en évidence dans les années 1980.



Fauvette pitchou

La Pitchou est une petite fauvette dont le bastion se situe sur le pourtour méditerranéen mais on la trouve aussi en petit nombre jusque dans le sud de l'Angleterre... en passant par le Poitou ! Elle séjourne toute l'année dans les fameuses brandes (formations de Bruyère à balais), plus rarement dans les jeunes peuplements forestiers. Se nourrissant principalement de petits invertébrés, elle est régulièrement décimée par les hivers rigoureux qui la privent de nourriture.

Étangs, mares et tourbières



Hérons nicheurs

Dans la Vienne, le Héron pourpré ne se reproduit plus que dans le Pays montmorillonnais (45 couples) où il recherche des étangs peu fréquentés aux berges densément végétalisées. Avec près de 70 % des couples du département, le Héron cendré est le héron nicheur le plus commun, établi en colonies dans les arbres, souvent à proximité de l'eau. Le Héron garde-bœufs et l'Aigrette garzette peuvent se mêler plus occasionnellement aux Hérons cendrés tandis que le rare Blongios nain n'a pas été observé depuis 2005.



Cistude d'Europe

Cette tortue aquatique autochtone affectionne le fond vaseux des eaux calmes et dormantes des étangs et plus particulièrement les zones à nénuphars, les jeunes roselières et les fossés. La Cistude cumule les statuts de protection. Considérée comme une espèce vulnérable en France, elle est inscrite sur la liste rouge des reptiles menacés du Poitou-Charentes. Présente dans plus d'une vingtaine d'étangs du Montmorillonnais, cette population constitue la plus importante du département.



La remarquable densité de mares et la présence d'étangs apportent une valeur écologique de tout premier ordre aux zones humides du Montmorillonnais.

De par la nature de ses sols argileux, le Pays montmorillonnais est une zone où les étangs et les mares sont très nombreux.

Milieus artificiels façonnés par l'homme depuis des siècles et traditionnellement voués à la pisciculture, les étangs ont aujourd'hui une valeur écologique importante. On estime leur nombre à plus de 925 et parmi eux, certains abritent une biodiversité exceptionnelle. Il s'agit notamment des étangs du terrain militaire de Montmorillon : étang Pétaveau, étang de Gardéché, étang Grolleau, etc., qui, insérés au milieu de la lande et localisés en tête de bassin hydrographique, possèdent des eaux encore oligotrophes, c'est-à-dire pauvres en éléments minéraux. Elles hébergent des plantes sensibles à la pollution, rares et protégées, comme la Littorelle, l'Isoète à feuilles ténues, le Potamot à feuilles de renouée ou la Pilulaire à globules. Ces étangs sont généralement entourés par une végétation de grands héliophytes : roselières à phragmites et massettes, qui jouent un rôle essentiel dans l'épuration des eaux en captant les nutriments disponibles. Cette végétation est aussi très importante pour la faune et plus particulièrement pour des espèces d'oiseaux qui trouvent là un milieu favorable pour la nidification comme le rare Héron pourpré. C'est ainsi le cas de l'étang de Beaufour à Saulgé, qui, avec ses

zones humides et ses parties bocagères périphériques, est un secteur remarquable pour l'avifaune.

Avec plus de 3 200 mares (1,9 mares/km²), dont 600 sur les Grandes Brandes de Lus-sac, le Montmorillonnais est un des endroits du département où leur densité est la plus importante. D'origine humaine, les mares avaient autrefois de multiples usages (abreuvoirs, vannerie, rouissage, réserves de poissons, etc.), qui garantissaient leur entretien.

Au cours des 20 dernières années, l'urbanisation et les modifications des pratiques agricoles ont conduit à l'abandon et la destruction de 37 % des mares. Celles-ci sont pourtant des îlots de biodiversité remarquables, qui, sur de petites surfaces, peuvent abriter une multitude d'espèces animales et végétales comme la Rainette verte ou encore le très rare Flûteau nageant.

La tourbière des Régeasses (Montmorillon), d'une surface de l'ordre de 30 ha, est l'une des rares tourbières alcalines (non acide) du département de la Vienne. La présence d'espèces végétales très localisées et protégées, comme la Linaigrette à larges feuilles, a constitué un argument fort pour proposer sa protection réglementaire.

Forêts



Qu'elles soient alluviales ou sur sols secs, les forêts hébergent une faune et une flore qui exploitent la diversité de leurs peuplements. Les chauves-souris y chassent en nombre sur des territoires occupés par quelques reliques botaniques d'affinité montagnarde.

Avec une surface de forêts d'environ 20 000 ha, le Pays montmorillonnais regroupe 1/5^e des forêts du département de la Vienne. Uniquement composés de forêts privées, ces boisements affichent une importante diversité d'espèces liées aux sols et aux sous-sols qui les supportent, ainsi qu'à l'orientation et l'inclinaison de ceux-ci.

Les plus grands ensembles forestiers du pays se concentrent aux alentours de Lussac-les-Châteaux (forêt de Lussac, 715 ha), Verrières et Saint-Laurent-de-Jourdes (forêt de Verrières, 728 ha), Saint-Germain et Saint-Savin (bois de Saint-Savin, 843 ha) et sur Queaux et Le Vigeant (bois de la Bougrière et boisements associés, 816 ha).

Les massifs forestiers du Montmorillonais sont composés en majorité de chênaies (chênaie-charmaie calcicole et chênaie acidophile), type de boisement courant dans notre département et qui se rencontre en surplomb et sur les pentes des vallées sèches. Par endroits, dans les pelouses vieillissantes, la chênaie prend place, c'est l'évolution logique des milieux naturels dont la forêt représente le stade ultime.

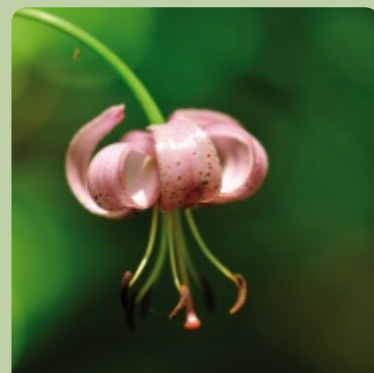
À proximité des cours d'eau, d'autres types de forêts dites alluviales se rencontrent. Elles sont, parmi les zones boisées, celles qui subissent le plus de

pressions à cause de la culture du peuplier qui s'étend. Elles hébergent des plantes rares et patrimoniales telles que l'Impatiens ne-me-touchez-pas et procurent au printemps une ambiance magique imprégnée du délicat parfum de l'Ail des ours.

Parmi les forêts les plus remarquables, citons les forêts à Chêne tauzin présentes sur le camp militaire de Montmorillon, boisements typiquement méditerranéens. Dans la forêt de Lussac-les-Châteaux, la hêtraie-chênaie acidophile héberge une relique glaciaire inconnue ailleurs dans le département, le Calamagrostide à feuilles de roseau.

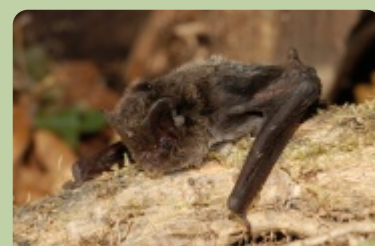
D'autres forêts (forêts de pente à fougères, érables et tilleuls) se sont installées sur les pentes ravineées par les cours d'eau orientées au nord ou à l'est. L'atmosphère y est très humide, le sol jonché d'éboulis pierreux. Ces conditions sont favorables à l'installation de plantes d'affinités montagnardes comme l'Aconit tue-loup.

Des boisements plus humides, comme la chênaie à molinie, dont les arbres ont les pieds dans l'eau une grande partie de l'année, subsistent dans les brandes de la Pierre-Là et sur le terrain militaire de Montmorillon. On y trouve d'ailleurs un papillon assez localisé dans la région : l'Hespérie du brome.



Lis martagon

Le Lis martagon est une plante vivace à bulbe typique des forêts et des prairies montagnardes. Rare en dessous de 300 mètres d'altitude, dans notre département cette espèce peut être considérée comme une relique glaciaire qui a réussi à subsister grâce aux conditions micro-climatiques plus fraîches que procurent les fonds de vallons boisés (chênaie-charmaie). Ce lis est le joyau des forêts du Pays montmorillonnais, notamment au sein des communes de Lussac-les-Châteaux, Montmorillon et Saint-Germain.



Chiroptères forestiers

Parmi les 19 espèces de chauves-souris recensées dans le Pays montmorillonnais, 8 montrent une préférence marquée pour les bois et les forêts. Le Murin de Natterer, le Murin de Bechstein et le Murin à moustaches, l'Oreillard roux, la Noctule commune et la Noctule de Leisler sont des hôtes typiques des milieux boisés. La Pipistrelle pygmée, découverte récemment et encore très localisée dans la Vienne, préfère les forêts alluviales. Les futaies feuillues adultes accueillent la Barbastelle (ci-dessus), très spécialisée dans la capture de petits papillons.

Rivières et ruisseaux



Écrevisse à pattes blanches

L'écrevisse à pattes blanches, qui est l'une des trois espèces autochtones de France, était autrefois la seule à habiter les ruisseaux et petits cours d'eau du département. Emblème d'eaux pures et de cours d'eau en bon état, elle a été décimée par une épidémie, les pollutions et les modifications des cours d'eau. De nos jours, les dernières populations se cantonnent à quelques toutes petites sources et ruisseaux dont la moitié sont localisés dans le Montmorillonnais. L'arrivée récente de nouvelles écrevisses exotiques signe probablement l'arrêt de mort de cette espèce à forte valeur patrimoniale.



Sonneur à ventre jaune

Situé en limite de répartition, le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud très localisé dont les quelques stations départementales sont situées dans le bocage des terres froides du Montmorillonnais (Adriers, Availles-limouzine et Asnières-sur-Blour). Le Sonneur y utilise, pour se reproduire, les petits ruisseaux, les ornières et les sources.



Repaires d'espèces hautement menacées, les rivières et ruisseaux sont les témoins de la grande richesse du pays. Des mammifères emblématiques y côtoient des crustacés en voie d'extinction retranchés dans quelques rares localités.

Avec près de 1 400 km de rivières et ruisseaux, le Pays montmorillonnais possède le réseau hydrographique le plus dense du département. La Vienne, la Gartempe, le Salleron et la Benaize sont les cours d'eau principaux traversant le pays du Sud vers le Nord.

Sur les zones du socle granitique, ces rivières aux eaux cristallines, coulent, parfois vivement au milieu des rochers et sont alimentées par un chevelu très dense. Certains de ces ruisseaux, le ruisseau de Chez Bobin, Le Champagne, la Petite Blourde, etc., pauvres en végétation aquatique, sont encore favorables à la reproduction de la Truite fario et de ses espèces accompagnatrices, le Vairon, le Chabot, la Loche franche, et abritent les dernières populations d'Écrevisse à pattes blanches du département.

Sur la zone calcaire, la Vienne et la Gartempe sont plus sinueuses et les écoulements sont plus lents permettant à une végétation plus étoffée de s'installer. Le réseau hydrographique secondaire est moins dense mais plus riche sur le plan faunistique (poissons et libellules).

La faune piscicole est diversifiée sur ces rivières où l'on retrouve les principales espèces des eaux vives, le Barbeau fluvial, le Chevaine, et des eaux calmes, le Gardon, les Rotengles, les brèmes, etc. La Gartempe est un axe de migration ma-

jeur pour les espèces amphihalines, c'est-à-dire migratrices, comme le Saumon atlantique ou la Lamproie marine. Cette dernière, après plusieurs années passées en mer, se reproduit dans cette rivière au niveau des zones de radiers (parties de la rivière avec une faible profondeur et au courant rapide). Sur ces zones vives, le Cincle plongeur ou Merle d'eau a niché par le passé (Gartempe) et demeure un hôte rare plus fréquemment observé en hiver.

Mammifère emblématique des rivières de bonne qualité, la Loutre fréquente les rivières et ruisseaux à la recherche de poissons qui constituent son alimentation principale. Depuis peu, elle y croise le plus gros rongeur d'Europe, le Castor, qui, au gré de ses déplacements, laisse des indices trahissant sa présence, coupes en crayon d'arbres et arbustes, sur la Vienne, la Gartempe, le Salleron et la Benaize.

Sur les grandes rivières, la Vienne, la Gartempe, la Benaize et le Salleron, le cortège des libellules est riche et diversifié. On y trouve la plupart des espèces de Gomphidés et notamment le Gomphe à pattes jaunes, espèce protégée récemment découverte sur la Vienne à Availles-Limouzine.

Pelouses sèches



Sedum âcre

Ascalaphe commun

Habitats de prédilection des plantes grasses et des orchidées, les pelouses sont particulièrement attractives pour les insectes butineurs. Une particularité dans le Montmorillonnais : les pelouses sur sables !

La pelouse est un nom communément attribué aux habitats naturels qui présentent une végétation rase, composée de plantes à fleurs et de graminées. L'abandon progressif de ces sites, autrefois entretenus par le pâturage extensif, laisse apparaître des espèces ligneuses comme les Prunelliers ou les Aubépines qui sonnent l'arrivée du stade forestier si aucune action de gestion n'est entreprise.

Les pelouses peuvent être réparties en différents groupes en fonction de la nature et de l'épaisseur du sol, du degré d'inclinaison et de l'orientation.

Dans le xérobromion, pelouse dénudée et souvent pentue laissant entrevoir un substrat rocheux fissuré et ne possédant aucun pouvoir de rétention d'eau, les paysages sont désertiques et soumis à l'écrasante chaleur estivale. Le sol, trop pauvre et trop peu profond, n'accueille aucun arbre.

Ces pelouses très sèches vont être le terrain des sedums, sorte de plantes dites « grasses » adaptées aux conditions sèches, et de plantes des sols nus comme les thym sauvages ou l'Hélianthème en ombelles.

Les pelouses du mésobromion, bénéficiant d'un sol plus épais, sont générale-

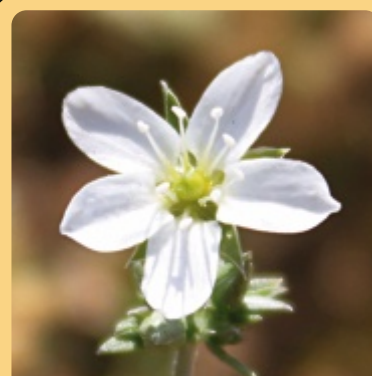
ment dominées par les graminées comme les bromes et les brachypodes. Les plantes à fleurs telles que l'Hippocrépis à toupet, les lotiers et les coronilles y attirent une quantité impressionnante d'insectes butineurs.

Les animaux herbivores (Lapin, Chevreuil, etc.) jouent ici un rôle primordial, celui autrefois assuré par les moutons : ils barrent la route aux arbustes en broutant les bourgeons et les jeunes pousses.

Sur la commune de Lussac-les-Châteaux, les buttes de l'Arrault offrent un paysage particulier, celui des pelouses sur sables dolomitiques. Ces grands « terrains de sable », typiques de ce secteur du département, accueillent une flore originale et particulièrement rare dans la Vienne.

La Sabline des chaumes, minuscule plante protégée en France, y a élu domicile. Elle y côtoie le Bugle de Genève, parfois butiné par deux papillons, l'Azuré du serpolet et l'Argus bleu nacré.

Ces milieux, exceptionnels sur le plan du patrimoine naturel, courent pourtant aujourd'hui un risque nouveau : l'envahissement par les plantes introduites, notamment le Faux-Vernis du Japon également appelé Ailante.



Sabline des chaumes

La Sabline des chaumes est une petite plante annuelle à fleurs blanches, haute de 20 cm, de la famille des Caryophyllacées (œillets, silènes, céraistes...). Endémique franco-ibérique que l'on rencontre en France essentiellement dans le quart sud-ouest, la Sabline des chaumes a été recensée dans notre département principalement sur les pelouses calcaires du xéro ou mésobromion et sur des sables calcaires du Lussacois (Lussac-les-Châteaux, Sillars). Sa présence a justifié la désignation de huit Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF) dans le Lussacois.



Azuré du serpolet

Voilà le plus grand azuré que compte notre faune. Apparaissant dès la mi-juin, cette espèce occupe les pelouses et friches calcaires dans lesquelles il recherche l'Origan, plante-hôte pour sa chenille. Sa biologie particulière lui a valu la protection dont il bénéficie. En effet, pour accomplir son cycle de développement, cette espèce doit trouver à la fois de l'Origan où pondre mais aussi certaines espèces de fourmis, qui élèveront sa chenille en la nourrissant de leur couvain.

Plaines d'élevage et bocages



Chêne têtard

Tordus, troués, écorchés par le temps, ils imposent leur impressionnante stature dans les haies du bocage montmorillonnais. Si leur exploitation pour le bois de chauffage tend à se perdre, ils restent de véritables sanctuaires pour une faune qui leur est spécifique. Grands Capricornes et autres insectes à longues antennes y élisent domicile, lacérant l'arbre du cœur à l'écorce pour s'en nourrir. S'ils sont cariés (avec des cavités), d'autres espèces comme des cétoines, des chauves-souris ou même les Martres peuvent s'y abriter.



Courlis cendré

Avec un bec démesuré et un cri caractéristique qui lui a valu son nom (« oooooo – lî »), voilà un oiseau singulier mais rudement menacé. Quittant les zones humides où ils ont passé l'hiver, les premiers courlis arrivent en mars pour se reproduire dans le Montmorillonais qui accueille une quinzaine de couples. Les œufs sont déposés à même le sol dans une petite cuvette parmi les herbes hautes d'une prairie et sont ainsi très exposés aux fauches, de plus en plus précoces.



Pie-grièche à tête rouge

Grand Capricorne

Les terres froides offrent un paysage de bocage, mariage de la haie et de la prairie. L'élevage y domine et permet la conservation des vieux arbres têtards, hôtes d'une forte diversité d'insectes patrimoniaux.

La zone de plaines agricoles couvre toute la partie occupée par le paysage des terres de brandes. Initialement recouvertes de landes, ces plaines sans relief et assez peu boisées s'étendent sur des plateaux sédimentaires.

Terre à vocation d'élevage ovin et de polyculture, cette partie du Montmorillonais encore riche en prairies il y a quelques décennies, évolue vers une diminution de la diversité agricole et, par endroits, vers la culture céréalière intensive. Il en résulte un fort recul de la surface en herbe, une nette régression du linéaire de haies (34 % en 40 ans), ainsi qu'un agrandissement des parcelles. On assiste donc à une banalisation des habitats naturels fortement préjudiciable à la biodiversité.

Certaines espèces d'oiseaux liées aux paysages d'agriculture extensive, telles que l'Outarde canepetière ou le Bruant ortolan, ont disparu de cette partie du département, et le Courlis cendré est aujourd'hui très localisé. Parmi les mammifères, on note une augmentation des grands animaux, Cerf, Chevreuil, Sanglier, qui ont bénéficié d'une gestion favorable et de plusieurs opérations de renforcement de leurs populations.

Le bocage qui remonte le long de la vallée de la Vienne est surtout très présent dans le paysage des terres froides, prémices du Limousin dont le socle granitique vient mourir dans cette partie du département. Ce secteur, qui reste encore voué à l'élevage ovin, présente une surface en herbe importante et de nombreuses haies en dépit d'un recul de 23 % de leur linéaire depuis 1960.

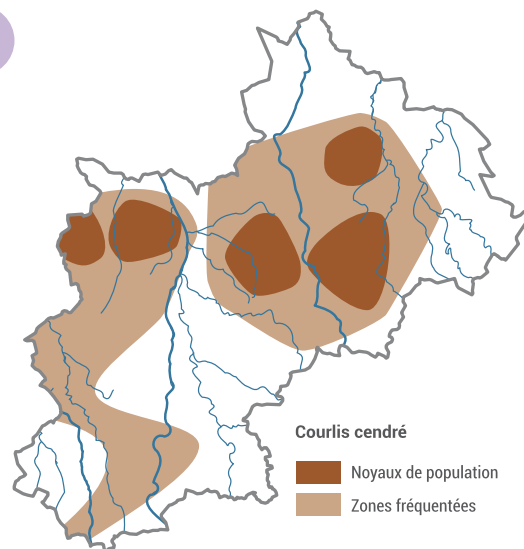
Chez les mammifères, on retiendra la présence étonnante d'une musaraigne minuscule, la Pachyure étrusque, et celle du Campagnol des Pyrénées, tous deux en limite de leur répartition. Les haies et les arbres têtards sont le domaine de nombreux passereaux dont la Pie-grièche écorcheur et la Pie-grièche à tête rouge. Parmi les insectes, on trouve des coléoptères tels que le Grand Capricorne, le Lucane cerf-volant et différentes cétoines, et de belles populations de papillons diurnes et nocturnes, le Gazé ou le Thécla de l'amarel liés aux prunelliers, le Thécla de l'orme ou encore les plus belles populations de Mélitée des scabieuses qui fréquentent les prairies bocagères.

Zones d'intérêt majeur

Les zones d'intérêt majeur sont les sites ou les secteurs géographiques regroupant les plus forts intérêts écologiques du pays. Il s'agit de ce que l'on pourrait qualifier de réservoirs de biodiversité pour chacun des groupes étudiés.

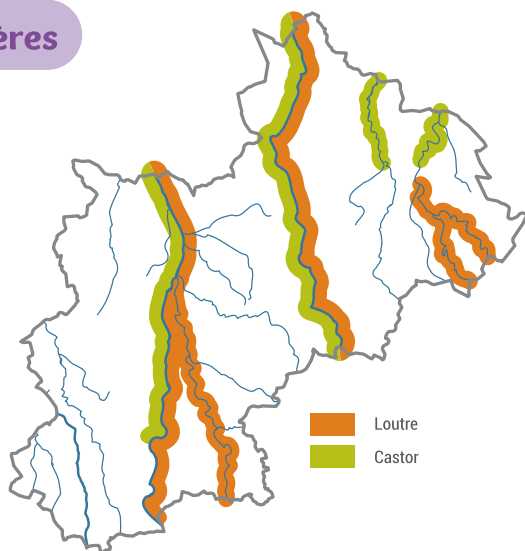
Cette sectorisation est établie à partir de l'état actuel des connaissances sur la répartition des espèces dans le département de la Vienne. Elle doit donc, à ce titre, être considérée comme un état des lieux temporaire, au moment où sont réalisés ces Cahiers du patrimoine naturel.

Oiseaux



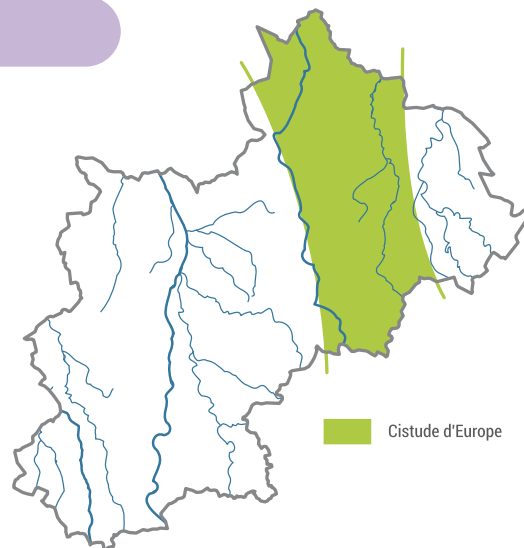
Terre d'élevage, ce pays constitue sans nul doute un des secteurs du département où l'agriculture extensive s'est le mieux maintenue. On y trouve de nombreuses espèces liées aux prairies comme le Courlis cendré. Sa répartition sur le territoire indique les secteurs où les prairies demeurent bien représentées.

Mammifères



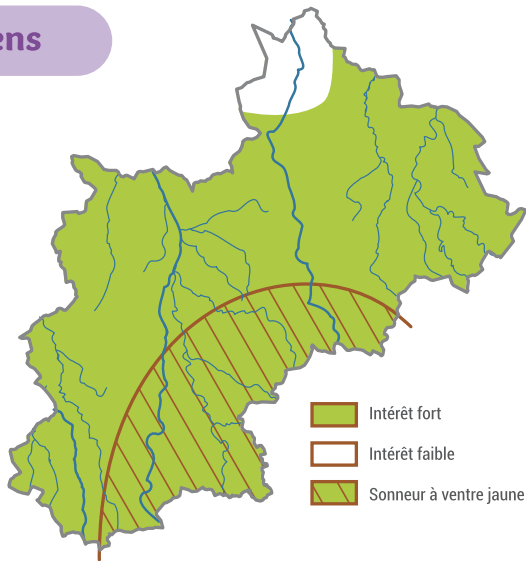
Le cours amont de la Gartempe a permis à la Loutre d'Europe de se maintenir dans le département de la Vienne, en lien avec ses florissantes populations du Limousin. Elle est aujourd'hui présente sur plusieurs rivières du Montmorillonnais. Sur le cours de la Gartempe et celui de la Vienne, elle côtoie le Castor, dont les premiers indices dans le pays datent de 2004 et qui progresse depuis 12 ans le long des cours d'eau du département.

Reptiles



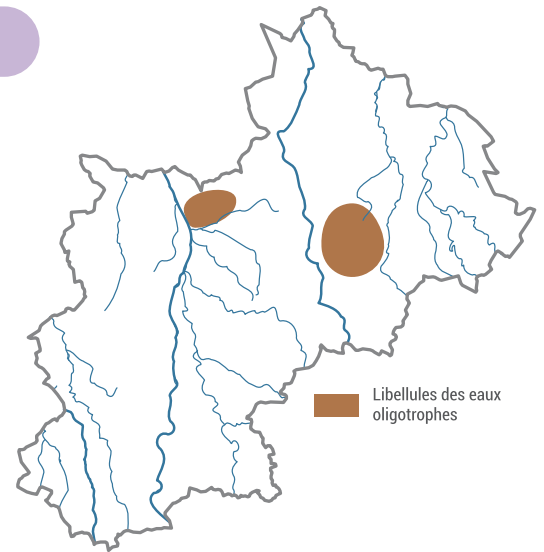
La diversité des paysages a permis aux reptiles de trouver des habitats particulièrement favorables à leur développement. Parmi les 9 espèces observées au cours des 10 dernières années, la Coronelle lisse est certainement la plus rare et la Cistude d'Europe la plus emblématique et la plus menacée. Cette tortue aquatique locale est connue actuellement dans une vingtaine d'étangs principalement localisés sur le bassin versant du Salleron. La population du Montmorillonnais serait en lien avec les populations de la Brenne dans l'Indre.

Amphibiens



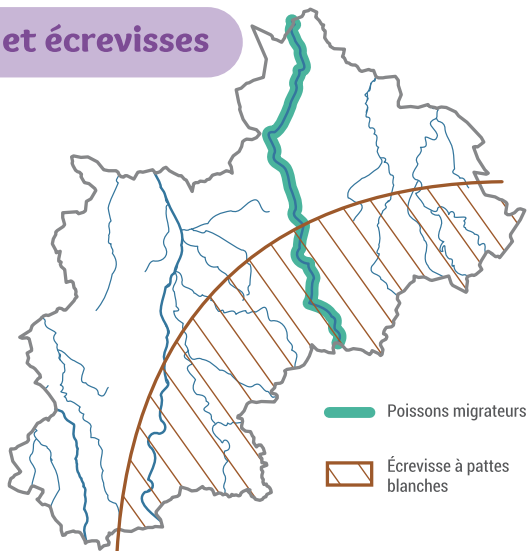
Les nombreuses zones à forte densité de mares abritent des populations d'amphibiens abondantes et diversifiées (15 espèces). La plupart utilisent ces milieux aquatiques comme zones de reproduction. La densité des mares permet d'assurer la pérennité des populations. Le secteur abrite également de fortes populations de Crapaud calamite qui affectionne les zones humides pour se reproduire. Enfin, la répartition du Sonneur à ventre jaune se trouve réduite à quelques rares localités du sud-ouest du pays.

Insectes



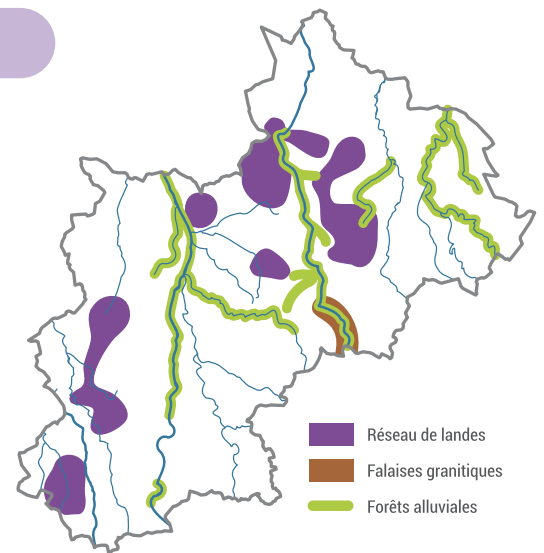
Les mares des Grandes Brandes de Lussac-les-Châteaux et les étangs oligotrophes du terrain militaire de Montmorillon abritent de véritables joyaux. Ces habitats, pauvres en nutriments, sont les milieux de vie de libellules particulièrement rares dans la Vienne : la Leucorrhine à gros thorax, la Cordulie à taches jaunes ou encore la Cordulie métallique.

Poissons et écrevisses



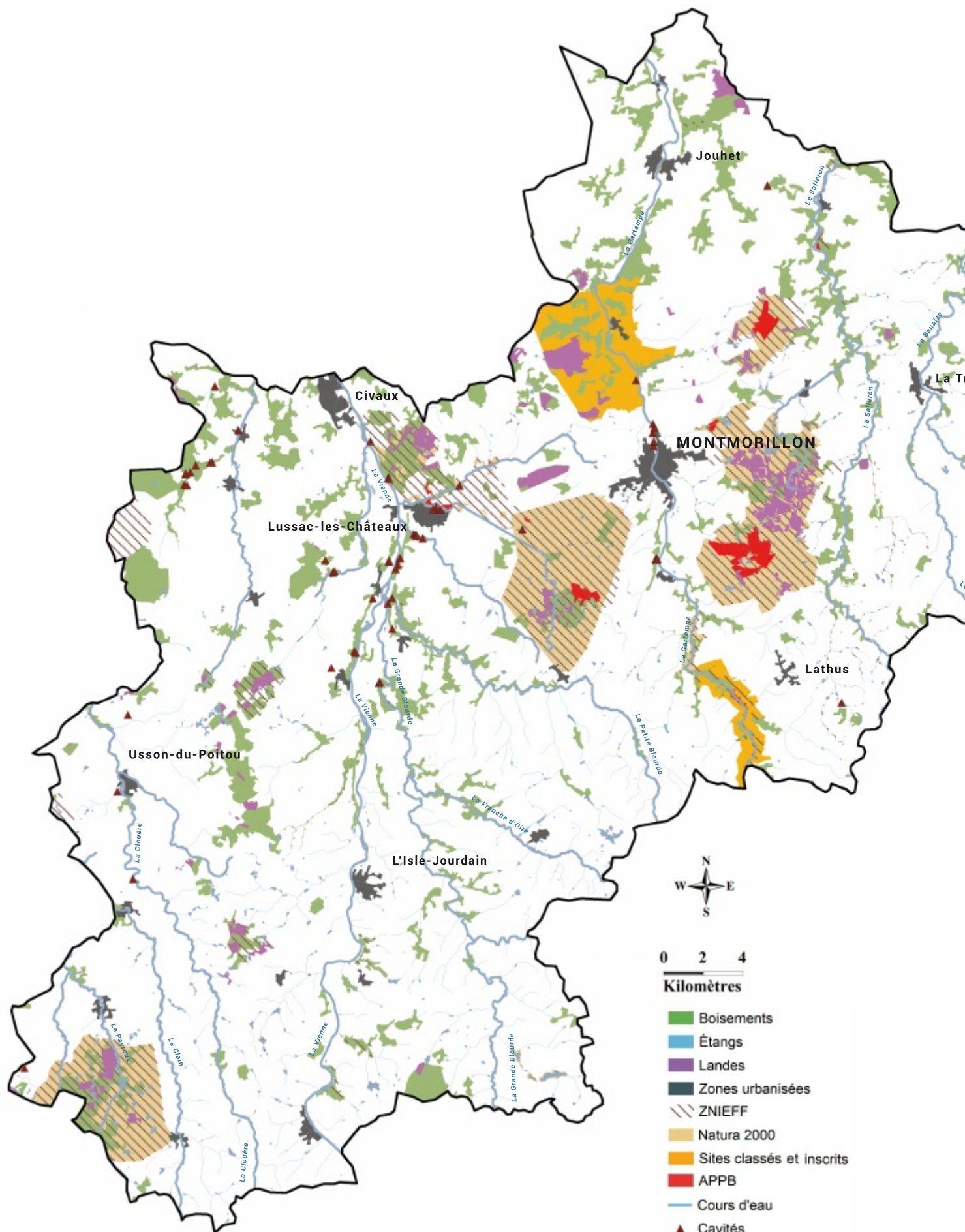
Les zones d'intérêt majeur pour la faune piscicole se situent à 2 niveaux. D'une part sur la Gartempe qui est un axe essentiel pour des espèces amphihalines, c'est-à-dire migratrices, comme le Saumon atlantique et la Lamproie marine. D'autre part sur le réseau dense des ruisseaux qui constituent aujourd'hui les derniers bastions départementaux favorables à la reproduction naturelle de la Truite fario. C'est aussi dans certains affluents de la Gartempe que survivent les dernières populations d'Écrevisse à pattes blanches.

Flore



Les landes, traditionnellement appelées « brandes » dans le Poitou, sont les milieux les plus emblématiques du Pays montmorillonnais. Le camp militaire de Montmorillon et les Grandes Brandes de Lussac-les-Châteaux en sont les deux sites phares. Les vallées de la Gartempe et de la Vienne contribuent également à la diversité floristique grâce aux forêts alluviales qui subsistent, notamment autour des îles. Enfin, les falaises granitiques de Lathus-Saint-Rémy hébergent au sein de leurs fissures une flore très spécialisée et particulièrement fragile, comme par exemple la très rare Doradille de Billot.

Enjeux sur le territoire



Une vaste superficie, de nombreux milieux originaux et des paysages encore sauvegardés font du Pays Montmorillonnais un secteur à très forte valeur écologique. On y a recensé 436 espèces patrimoniales, notamment dans les milieux si particuliers de landes, de pelouses sur sables et d'étangs.

Des menaces permanentes

Si le pays compte le plus grand nombre d'espèces patrimoniales connues dans le département, il n'est pas à l'abri des modifications d'occupation des sols qui mettent en péril les espaces naturels.

- Entre 1990 et 2002, 34 % des mares ont disparu (Poitou-Charentes Nature, 2003) réduisant ainsi le nombre de sites potentiels pour la reproduction des amphibiens et des libellules.
- En moyenne, entre 2005 et 2011, 26 % du linéaire des cours d'eau du département connaissent des ruptures d'écoulements et des assèchs mettant en péril les populations déjà fragiles d'Écrevisse à pattes blanches et de toute une cohorte de poissons.
- Ces 50 dernières années ont vu disparaître 23 % du linéaire de haies dans les paysages de terres froides (IAAT, 2008). Ces habitats remarquables pour les oiseaux du bocage mais aussi pour les reptiles et les amphibiens sont en nette régression.
- Des espèces envahissantes ont été introduites, l'Ailante ou Faux-verniss du Japon colonise les pelouses du Lussacois, les écrevisses américaines, porteuses saines de virus, contaminent les espèces locales.
- Les infrastructures humaines, ferroviaires, routières, et autres morcellent le paysage et sectionnent les corridors écologiques qui permettent la circulation des espèces.

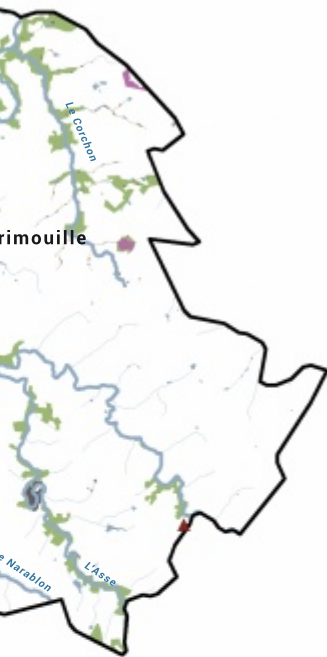
Des enjeux patrimoniaux forts

Le pays compte 8 sites identifiés au titre de la politique européenne Natura 2000, principalement pour la qualité des milieux naturels et les espèces qu'ils hébergent. Les landes sont en première ligne (brandes de la Pierre-Là, Brandes de Montmorillon puis forêts et pelouses de Lussac-les-Châteaux) mais aussi les cours d'eau et leurs zones humides annexes (Vallée du Corchon, Vallée de la Crochatière, Vallée de la Gartempe, Vallée du Salleron, Étangs d'Asnières).

Pas moins de 80 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique ont été décrites sur la totalité du territoire, mettant en avant sa grande richesse.

Vingt sites bénéficient d'une protection réglementaire :

- 12 sites sont en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), dont la tourbière des Régeasses (dernière tourbière active du département), divers ensembles de landes (brandes de la Pierre-Là, landes de Sainte-Marie) et de coteaux et pelouses (pelouses de Lussac-les-Châteaux et Sillars).
- Quelques sites bénéficient d'une protection réglementaire pour assurer leur préservation rigoureuse : 4 sites, dont la Vallée de la Gartempe, sont classés, et 4 sont inscrits.



L'ensemble des textes réglementaires et les fiches descriptives des différents sites sont disponibles sur le CD-Rom joint.

Espèces patrimoniales

Quelques espèces patrimoniales pour lesquelles le Pays montmorillonnais a une forte responsabilité.

Cette liste correspond aux espèces localisées, menacées ou rares, pour lesquelles une partie significative de leur population départementale se trouve dans le pays, soulignant ainsi la responsabilité de celui-ci pour en assurer la conservation.

La liste complète des espèces patrimoniales inventoriées ainsi que le détail de leurs statuts sont disponibles sur le CD joint.



Cuivré des marais



Séroline commune



Cistude d'Europe



Agrion de Mercure

Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées et/ou menacées figurant sur une ou plusieurs listes rouges et des espèces considérées comme déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Le statut d'espèce patrimoniale à lui seul n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les naturalistes estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

MAMMIFÈRES

Castor d'Eurasie *Castor fiber*, **Grand Murin** *Myotis myotis*, **Grand Rhinolophe** *Rhinolophus ferrumequinum*, **Loutre d'Europe** *Lutra lutra*, **Martre des pins** *Martes martes*, **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, **Noctule commune** *Nyctalus noctula*, **Putois d'Europe** *Mustela putorius*, **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*.

OISEAUX

Alouette lulu *Lullula arborea*, **Chevêche d'Athéna** *Athene noctua*, **Cincla plongeur** *Cinclus cinclus*, **Circaète Jean-le-Blanc** *Circaetus gallicus*, **Courlis cendré** *Numenius arquata*, **Faucon pèlerin** *Falco peregrinus*, **Fuligule milouin** *Aythya ferina*, **Grue cendrée** *Grus grus*, **Héron pourpré** *Ardea purpurea*, **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator*.

REPTILES

Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, **Coronelle lisse** *Coronella austriaca*, **Couleuvre vipérine** *Natrix maura*, **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*, **Lézard vert occidental** *Lacerta bilineata*, **Orvet** *Anguis fragilis*.

AMPHIBIENS

Crapaud calamite *Bufo calamita*, **Grenouille agile** *Rana dalmatina*, **Grenouille verte de Lessona** *Pelophylax lessonae*, **Rainette verte** *Hyla arborea*, **Salamandre tachetée** *Salamandra salamandra*, **Sonneur à ventre jaune** *Bombina variegata*, **Triton marbré** *Triturus marmoratus*, **Triton palmé** *Lissotriton helveticus*.

ODONATES (LIBELLULES)

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, **Agrion mignon** *Coenagrion scitulum*, **Aesche printanière** *Brachytron pratense*, **Cordulégastre annelé** *Cordulegaster boltoni*, **Cordulie à corps fin** *Oxygastra curtisii*, **Cordulie métallique** *Somatochlora metallica*, **Cordulie à taches jaunes** *Somatochlora flavomaculata*, **Epithèque bimaculée** *Epiteca bimaculata*, **Gomphe à pattes jaunes** *Gomphus flavipes*, **Gomphe de Graslin** *Gomphus graslini*, **Leucorrhine à gros thorax** *Leucorrhinia pectoralis*, **Leste sauvage** *Lestes barbarus*, **Leste des bois** *Lestes dryas*, **Leste fiancé** *Lestes sponsa*, **Leste verdoyant** *Lestes virens*, **Naïade aux yeux rouges** *Erythromma najas*, **Orthétrum bleuisant** *Orthetrum coerulescens*.

LÉPIDOPTÈRES (PAPILLONS)

Azuré du serpolet *Maculinea arion*, **Bacchante** *Lopinga achine*, **Cuivré des marais** *Lycaena dispar*, **Damier de la succise** *Euphydryas aurinia*, **Demi-argus** *Cyaniris semiargus*, **Mélictée des centaurees** *Melitaea phoebe*, **Mélictée orangée** *Melitaea didyma*, **Mélictée du mélampyre** *Mellicta aethalia*, **Mélictée des scabieuses** *Mellicta parthenoides*, **Morio** *Nymphalis antiopa*, **Thécla de l'orme** *Satyrion w-album*.

CRUSTACÉS & MOLLUSQUES

Écrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*, **Mulette épaisse** *Unio crassus*.

FLORE

Asplénie du Nord *Asplenium septentrionale*, **Aconit Tue-loup** *Aconitum lycoctonum subsp. vulparia*, **Alisma nageant** *Luronium natans*, **Asplénie lancéolée** *Asplenium obovatum Viv. subsp. billotii*, **Bruyère vagabonde** *Erica vagans*, **Calamagrostide à feuilles de Roseau** *Calamagrostis arundinacea*, **Capillaire** *Adiantum capillus-veneris*, **Fougère d'eau à quatre feuilles** *Marsilea quadrifolia*, **Gentiane des marais** *Gentiana pneumonanthe*, **Glaïeul d'Illyrie** *Gladiolus illyricus*, **Isoète hérissé** *Isoetes histrix*, **Limoselle aquatique** *Limosella aquatica*, **Linaigrette à feuilles étroites** *Eriophorum polystachion*, **Linaigrette à feuilles larges** *Eriophorum latifolium*, **Lis martagon** *Lilium martagon*, **Littorelle à une fleur** *Littorella uniflora*, **Ophioglosse des Açores** *Ophioglossum azoricum*, **Pilulaire à globules** *Pilularia globulifera*, **Poirasse** *Pyrus cordata*, **Parnassie des marais** *Parnassia palustris*, **Renoncule tripartite** *Ranunculus tripartitus*, **Sabline controversée** *Arenaria controversa*, **Scirpe pauciflore** *Eleocharis quinqueflora*.

Conclusion générale

Son sous-sol granitique et sa proximité avec les terres du Massif Central, font du Montmorillonnais une limite naturelle de répartition des espèces.

Terre d'accueil d'animaux et de plantes à forte valeur patrimoniale qu'il est le seul à abriter (Coronelle lisse) ou dont il concentre les plus fortes populations (Cistude d'Europe, Sonneur à ventre jaune, Crapaud calamite, Bacchante, Écrevisse à pattes blanches, Courlis cendré, Pie-grièche à tête rousse), il a une très grande responsabilité dans la conservation du patrimoine naturel du département de la Vienne.

La conservation de ces espèces concerne tout le monde : les agriculteurs, qui modèlent les sols et les cultivent, les gestionnaires d'espaces boisés car les forêts sont des habitats privilégiés par beaucoup d'espèces, les gestionnaires d'espaces naturels, car certaines espèces ne peuvent vivre ailleurs et disparaîtraient avec leur milieu. Le maintien des espèces qui font l'originalité du Pays montmorillonnais ne pourra être efficace qu'en prenant en compte les milieux qui les accueillent.

La conservation des espèces patrimoniales, mais également de la nature « banale » est l'affaire de tous. Leur préservation passe par le maintien et le renforcement des continuités écologiques comme les haies et les boisements – Trame Verte – et les rivières, mares et ruisseaux – Trame Bleue – qui permettent les échanges entre populations et les liens entre les réservoirs de biodiversité sur le territoire.

Notre connaissance des espèces qui fréquentent le département est bonne, voire très bonne, pour les vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens). Pour d'autres, en particulier les insectes, subsistent de sérieuses lacunes car ils font partie de groupes qui sont peu ou pas étudiés.

À l'échelle d'un pays, une connaissance beaucoup plus fine est obligatoire pour mener une réflexion sur l'état fonctionnel des corridors biologiques, pour conserver et améliorer les voies de déplacement de la faune et surtout pour mener une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Sur ces thèmes, les associations départementales de protection de la nature et de l'environnement sont de précieux alliés pour mener le travail aux côtés des communes et des pays.

		Nombre d'espèces		
		connues dans la Vienne	connues dans le Pays	patrimoniales au sein du Pays
Botanique	Flore	1 560	1165	166
Vertébrés	Mammifères	65	62	31
	Oiseaux	288	236	153
	Reptiles	12	10	9
	Amphibiens	17	15	15
Invertébrés	Odonates	61	60	24
	Lépidoptères	104	83	21
	Mollusques bivalves	7	6	2
	Écrevisses	4	4	1

Paradis des naturalistes, le Pays montmorillonais cultive l'art de la diversité de milieux exceptionnels : landes, rivières et prairies humides, tourbières ou pelouses sur sables. À ce jour, 436 espèces patrimoniales y ont été recensées.

Les Cahiers du patrimoine naturel présentent le détail de ces espaces et espèces au travers d'une synthèse des connaissances acquises depuis plus de 40 ans par Vienne Nature et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne.

Outil d'aide à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire compatible avec le Schéma régional de cohérence écologique et la prise en compte des Trames Verte et Bleue, cet état des lieux devra se poursuivre localement par des études et inventaires plus précis.



Vienne Nature
14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
www.vienne-nature.asso.fr

05 49 88 99 04
vienne.nature@wanadoo.fr



VIENNE
Ligue pour la Protection
des Oiseaux de la Vienne
389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
<http://vienne.lpo.fr>
05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

Conception & Réalisation Vienne Nature



Mise en page à l'aide de logiciels libres : Gimp, Inkscape, Scribus
et de caractères libres : Délicieux, Linux Biotinum, Overlock, Roboto. Merci !

Vienne Nature éditions
979-10-91613-00-2 ISBN Collection
979-10-91613-01-9 ISBN

Partenaires financiers :

